



Octobre 2022 - Frameries

PRÉSENCES PRÉVISIONNELLES

Nom & Prénom de l'enfant:

Ecole fréquentée :

Attention : S'il n'est pas prévu que nous reprenions l'enfant, celui-ci restera à l'école.

Il est impératif de prévenir la structure d'accueil pour toute annulation de présence, faute de quoi la présence sera facturée.

Aucune permutation, ni ajout de jours d'accueil n'est autorisé sans demande écrite préalable au secrétariat

Dates	Jours	Cocher selon besoin	Heure de reprise approximative
05-oct	Mercredi		
12-oct	Mercredi		
19-oct	Mercredi		
24-oct	Lundi	Congé d'automne	
25-oct	Mardi		
26-oct	Mercredi		
27-oct	Jeudi		
28-oct	Vendredi		
31-oct	Lundi		

Signature du parent :